



HAL
open science

Champ(s) de formation Enseignement, éducation et formation (eef) (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Enseignement, éducation et formation (eef) (avis sur le projet). 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02026698

HAL Id: hceres-02026698

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026698>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Enseignement, éducation et formation

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ *Enseignement, éducation et formation* (EEF) de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) et la communauté d'universités et d'établissements Université Côte d'Azur (ComUE UCA), regroupe 5 diplômes de master : 4 masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) (*1^{er} degré, 2nd degré, Encadrement Educatif - EE, Pratiques et ingénierie de formation - PIF*), présents dans l'ancienne offre de formation, et 1 master *Français langue étrangère* (FLE), succédant au précédent master *Didactique des langues et des disciplines* (DDL).

Les formations proposées visent des débouchés professionnels dans les domaines de l'éducation et de la formation : principalement dans les métiers de l'Education Nationale, en lien avec les concours correspondants, pour les masters MEEF (*1^{er} et 2nd degrés, EE*), plus largement dans les métiers de l'intervention en formation, pour le master PIF (formation d'adultes, conseil, accompagnement professionnel, consultance) ou encore dans les métiers de l'intervention et de l'expertise en français langue étrangère et seconde, pour le master FLE. Comme pour le master FLE, l'un des parcours du master PIF (parcours *Analyse des Processus en Education et Formation - APEF*) mentionne explicitement les débouchés possibles vers une poursuite d'études en doctorat.

Les deux licences *Physique-Chimie* (PC) et *Sciences de la vie et de la terre* (SVT), évaluées dans le cadre du précédent contrat, ont été abandonnées, de même qu'une licence professionnelle *Intervention sociale*, non évaluée par le Hcéres. L'ensemble des formations du champ EEF, présentées dans le projet, mentionne une co-accréditation avec l'Université de Toulon (UTLN). Le projet ne précise pas, en revanche, le positionnement du champ EEF vis-à-vis des autres champs de l'établissement, ni sa place dans l'environnement académique, plus largement (UNS-UTLN).

Avis sur la cohérence du champ

Le champ EEF présente une cohérence interne pour le périmètre concernant les masters MEEF, au regard des évolutions récentes de la formation des enseignants et de la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Le projet mentionne ainsi une continuité des quatre masters mis en place lors du précédent contrat et une offre relativement complète pour les masters *1^{er} et 2nd degrés, EE et PIF*. A la lecture de la fiche du champ projet, le master FLE, issu du précédent master DDL reste quant à lui relativement isolé des quatre autres mentions du champ ; une évolution notable concerne la disparition, dans cette mention, d'un parcours spécifique « recherche » et inversement la création, en master PIF, d'un tel parcours (APEF). Ce déplacement, qui n'est pas explicité mais correspond pour partie aux remarques de l'évaluation du Hcéres (bilan de la précédente période), notamment au sujet du faible nombre de poursuites en thèse pour le master DDL, amènera probablement une recomposition des recrutements d'étudiants dans les différents parcours, des changements à terme dans les débouchés proposés et de nouvelles modalités d'intervention et de coopération, pour les équipes pédagogiques.

Au regard des remarques formulées par le Hcéres, concernant la cohérence globale du champ EEF, la question de l'articulation entre licences et masters a été résolue par la disparition de l'ensemble des licences de ce champ. Le document « Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation HCERES, champ EEF » mentionne ainsi que les licences SVT et PC n'existeront plus dans le prochain contrat sous le format actuel mais que, comme les autres licences visant une formation MEEF ou FLE, elles développeront un parcours enseignement ou éducation spécifique. Ce même document annonce que le prochain champ EEF comprendra les parcours de licence visant à développer un continuum avec les masters, même si le projet n'en mentionne aucune, et une réflexion globale sur un « continuum cohérent » a été impulsée par l'UNS de manière à proposer un cadrage commun à toutes les formations pouvant déboucher sur un master MEEF. Le dossier présentant le projet ne donne pas d'éléments sur les différents champs où s'inscriront ces licences, ni la liste de ces licences, ni les passerelles prévues à cet effet.

De même, la question du positionnement du master FLE dans le champ EEF reste entière, au regard d'autres diplômes proches, dans ce domaine ; on relève en particulier l'existence d'une licence en Sciences du langage (spécialité *Français langue étrangère et seconde - FLES*), dans le champ *Sciences de l'Homme et de la société*.

Au regard de cet environnement académique, d'autres questions soulevées dans le bilan de la précédente période restent ouvertes, notamment du fait de l'absence de formation de premier cycle en sciences de l'éducation (licence) et d'équipe de recherche dédiée dans ce domaine. Cependant, une plus grande transversalité offerte pour l'ensemble des licences de l'UNS pouvant ouvrir vers les masters MEEF, la participation des équipes à la réflexion et au cadrage commun pour ces licences, tout comme la richesse et la diversité de l'environnement scientifique (équipes d'accueil, unités mixtes de recherche, groupement d'intérêt scientifique, unité de recherche en émergence : laboratoire d'innovations et numérique pour l'éducation - LINE) permettent d'envisager une relative compensation de ces faiblesses. Certaines innovations, liées à l>IDEX de l'UCA et aux collaborations avec l'Institut méditerranéen de l'information et de la communication, devraient ainsi permettre de développer des recherches interdisciplinaires bénéfiques au domaine de l'éducation et de la formation.

Même si la place du champ EEF et des formations proposées par l'ESPE, notamment, ne sont toujours pas très visibles du point de vue de la politique et de la stratégie du site (absence d'informations à ce sujet, dans le dossier « Projet »), les formations préparant aux métiers de l'enseignement, en particulier, semblent avoir trouvé leur inscription dans le paysage académique local et national. Différentes recommandations du Hcéres, formulées lors de l'évaluation du bilan de la précédente période, ont été prises en compte (concernant les conseils de perfectionnement, par exemple, bien qu'en partie seulement), mais on peut regretter qu'un certain nombre de « faiblesses », identifiées dans cette évaluation, soient encore reprises dans le formulaire du projet, sans remédiation prévue à terme : place du champ EEF dans le paysage académique et moyens alloués pour la gestion des ressources humaines ; place de la recherche dans les formations (initiales et continues) ; ouverture à des débouchés dans les métiers de la recherche ou dans d'autres secteurs professionnels que l'Education Nationale. De même, les partenariats internationaux restent peu formalisés et la place des langues et l'ouverture à l'international ne sont pas suffisantes ; l'inexistence d'une seconde session d'examens dans certains masters, au-delà d'aspects purement réglementaires, comme l'impossibilité de rattrapage ou de compensation pour certaines unités d'enseignement (UE), restent insatisfaisantes.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

En termes de coordination, les masters MEEF présentent une certaine cohérence et des possibilités de mutualisation, notamment en 1^{ère} année (M1). Les équipes pédagogiques interviennent de manière collégiale à différents niveaux : enseignements, pilotage, articulation licence/master, etc. Les formations sont envisagées de manière progressive et des regroupements sont prévus, lorsque cela est possible, entre les différents parcours et les différents lieux. Ainsi, les enseignements à distance permettent, dans certains cas, de pallier le déficit de regroupement (dû à l'éloignement géographique des étudiants). Par contre, les possibilités de coordination et de mutualisation ne semblent pas exister entre le master FLE et les masters MEEF.

Les instances de pilotage de l'ESPE, pour les masters MEEF, au regard du bilan des formations présenté pour l'évaluation du précédent contrat, restent relativement complexes mais ré pondent, dans le projet, à la volonté de création de conseils de perfectionnement (annexe 2 des « Observations de portée générale sur le rapport Hcéres »). La participation des étudiants et de personnalités extérieures devrait permettre de vérifier notamment l'implication de ces différents acteurs dans la formation. Si l'évaluation des enseignements semble devoir être renforcée, à l'avenir, au niveau des masters MEEF (questionnaire et suivi « qualité » déjà amorcé lors de la précédente période), la constitution et le rôle de conseils de perfectionnement simplifiant les différentes strates des structures d'évaluation et de pilotage des formations, pour les masters MEEF, restera à éprouver. Plus étonnant, malgré les recommandations du Hcéres, ces instances de pilotage et de participation des étudiants et des diplômés, concernant l'évaluation de la période précédente, ne semblent toujours pas à l'ordre du jour dans le projet de master FLE (absence de mention d'un conseil de perfectionnement dans la fiche du diplôme en question).

Concernant les forces et faiblesses identifiées dans la fiche du projet, celles-ci sont mentionnées comme relevant plus de contraintes d'organisation interne que de réelles capacités à renforcer l'attractivité et la réussite des étudiants. Sont ainsi listés les efforts d'équilibrage entre intervenants professionnels et enseignants-chercheurs (25 % de praticiens dès le M1 dans toutes les mentions), les efforts effectués en termes d'innovation, de diffusion des résultats de la recherche en formation initiale et continue ou concernant les débouchés hors Education Nationale à rechercher dans les masters MEEF (notamment grâce à l'ouverture d'un nouveau parcours en master *Encadrement Educatif*). Les contraintes internes à l'établissement renvoient au contraire aux difficultés de reconnaissance et de visibilité du champ au sein du paysage universitaire et aux incertitudes concernant la « gestion des ressources humaines (RH) » (sic) et le « soutien RH pluriannuel des établissements » (idem). Rien n'est dit, dans les différentes fiches concernant le projet, des évolutions ou questionnements concernant la place des débouchés vers la recherche, ambition apparemment abandonnée pour le master FLE et ouverte dans un nouveau parcours, pour le master PIF.

Parmi les éléments particulièrement significatifs du champ, on peut relever la place des langues vivantes et l'ouverture à l'international, fortement disproportionnées entre les masters MEEF (où l'enseignement de langues étrangères et la place de l'international restent insuffisants, pour cause de contraintes organisationnelles évoquées) et le master FLE, où les partenariats et l'internationalisation sont un point fort qu'il convient de souligner. Une seconde caractéristique du champ concerne la difficulté mentionnée des contraintes qui pèsent sur le calendrier, l'organisation des stages, la place des concours, les contrôles terminaux, etc. et la difficulté assumée d'organisation d'une 2nde session et l'annualisation de la 2nde année de master (M2) « peu compatible avec une formation professionnelle sur l'année » (sic). Tant d'un point de vue réglementaire que pour des questions d'équité entre formations d'un même niveau de diplôme, ces arguments restent difficilement acceptables au regard des enjeux de la « masterisation » des formations, dans les métiers de l'éducation. De même, le déséquilibre entre formation théorique et pratique, pour le master FLE, entre les 1^{ers} et 2^{nds} semestres de chacune des années de formation, est préjudiciable à cette formation qui reste, d'une part, largement déconnectée des autres masters du champ EEF et semble, d'autre part, avoir abandonné ses ambitions antérieures de formation à et par la recherche, en particulier pour ses débouchés vers la poursuite d'études en doctorat.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1 ^{er} degré (MEEF-mention 1 ^{er} degré)	M	UNS - UCA Co-accréditation : UTLN	
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2 nd degré (MEEF-mention 2 nd degré)	M	UNS - UCA Co-accréditation : UTLN	
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif (MEEF-mention EE)	M	UNS - UCA Co-accréditation : UTLN	
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation (MEEF-mention PIF)	M	UNS - UCA Co-accréditation : UTLN	
Français langue étrangère	M	UNS - UCA	

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES
CHAMP DE FORMATION POUR LE PROCHAIN CONTRAT 2018-2022
ENSEIGNEMENT, EDUCATION ET FORMATION**

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FOCP180015466-RT

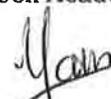
Nice, le 06/11/2017

Chers experts, chers collègues,

L'établissement remercie vivement les experts HCERES pour leurs commentaires constructifs et recommandations concernant le champ de formation. L'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ et la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations EEF » nous encouragent à poursuivre dans le sens du rapprochement des formations dans ce nouveau champ. Nous sommes, en effet, collectivement convaincus, qu'un mouvement riche et dynamique s'est créé à l'occasion de la naissance de ce champ.

Aucune observation complémentaire n'est formulée par l'établissement.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN